

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

**CONVENTION D'ETUDE**

**WOEL -Ancienne Marbrerie - Reconversion - E  
P09RD50H039**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Woël, pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la reconversion de l'ancienne marbrerie située sur son ban communal,

Considérant la consultation écrite des membres du Bureau en date du 21 avril 2016, organisée conformément à l'article 13 du règlement intérieur,

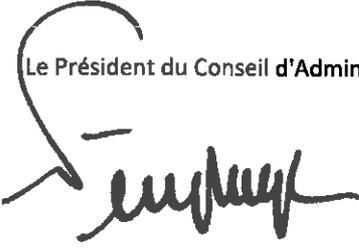
Considérant le résultat favorable du vote,

- prend acte de l'engagement d'une étude de programmation et d'aménagement et d'une étude environnementale afin de vérifier la faisabilité du projet de requalification sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 80 000 € TTC, pris en charge à 80% par l'EPFL, 10% par la communauté de communes de Fresnes-en-Woevre et 10% par la commune de Woël.

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la communauté de communes de Fresnes-en-Woevre et la commune de Woël, la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,



**Julien FREYBURGER**